

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 4 MAI 1861.

Crédit supplémentaire de 400,000 francs au Budget du Département
des Finances pour l'exercice 1861 (1).

RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA SECTION CENTRALE (2), PAR M. DE MOOR.

MESSIEURS,

Toutes les sections ont adopté le projet soumis à leurs délibérations; la 6^{me} section exprime le désir de voir la mise en vigueur de la loi sur le cours légal de l'or, dans le plus bref délai possible. La section centrale, appelé à son tour à se prononcer sur le projet de loi, l'a adopté à l'unanimité.

Le Rapporteur,

ÉD. DE MOOR.

Le Président,

E. VANDENPEEREBOOM.

(1) Projet de loi, n^o 140.

(2) La section centrale, présidée par M. E. VANDENPEEREBOOM, était composée de MM. DE BOE, ORBAN, VAN LEEUPOEL, DE MOOR, DE SMEDT et LE BAILLY DE TILLEGHEM.
